

Inspection de l'Education nationale

Circonscription d'Orléans Sud

Ecoles en RPI

écoles primaires

6 classes

Férolles et Ouvrouër-Les-Champs



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ECOLE DU 15 octobre 2024**

Convocation adressée le 1er octobre par la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 15 octobre 2024, à 18h00, à la mairie de Férolles

Secrétaires de séance : Mme Thomas Pruvot et Mme Lelièvre

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme DESCHODT Myriam	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
PS MS :Mme THOMAS PRUVOT Delphine MS GS :Mme DESCHODT Myriam (directrice) Mme EYCHENE Lucie (modulatrice) GS CP :Mme BONNEAU Magali CP CE1:Mme LEMAIRE Florence CE2 CM1: Mme BREGENT Aurélie CM1 CM2: Mme MYSKIW Sandrine (directrice)	Enseignantes
Inspectrice de l'Education nationale : Mme MAUPAS	IEN
ELUS	
M. LEBOEUF Arnaud Mme MONNOT Laurence Mme CROZE Fanny M. DUPUIS David	Président du SIRIS Maire d'Ouvrouër Mairie d'Ouvrouër Maire de Férolles
PARENTS D'ELEVES PRESENTS	
Mme LELIEVRE Pauline Mme DEJEANS Claire Mme SORET Loubna Mme FRANCISCO Solenn	Parents élus titulaires
DDEN	
Mme DIMEGLIO Rose-Marie	

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme MAUPAS Magali Mme Sylvie POPLAIN Mme DIMEGLIO Rose-Marie	IEN Mairie de Férolles DDEN

Pour introduction, la Présidente nomme les secrétaires de séance : Mme Thomas Pruvot Delphine et Mme Lelièvre Pauline .

Après lecture par chacun, approbation du Procès verbal précédent du 18 juin 2024.

Monsieur le Maire est remercié pour l'accueil de la réunion dans la nouvelle salle de conseil de la Mairie.

1. **Résultats des élections** :

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre uniquement par correspondance.

Férolles : 91 votants sur 155 électeurs soit un taux de participation de 58,71%, 4 titulaires et 1 suppléante.

Pauline LELIEVRE, Cindy DEBONO, Claire DEJEANS, Julien LEGEAY et Solenn FRANCISCO ont été élus à Férolles.

Ouvrouër : 60 votants sur 100 électeurs soit un taux de participation de 60,00 %, 2 titulaires et 1 suppléant.

Loubna SORET, Cécile VINCENT et Kathleen QUETARD ont été élues à Ouvrouër.

Les trois parents élus sont des parents d'élèves de CM1.

Un questionnement a été soulevé concernant l'introduction du vote électronique pour l'année prochaine. Il est envisagé d'explorer les possibilités d'organisation en prenant soin de :

- * Sécuriser les adresses e-mails de chaque parent, s'assurer que nous les avons bien

- * Mettre en place des rappels automatiques pour encourager une plus grande participation des parents

Cela sera discuté plus en détail lors des prochains conseils.

2. **Bilan de la rentrée et effectifs** :

EFFECTIFS:

Ecole primaire de Férolles : PS/MS : 17 PS / 8 MS
MS/GS : 9 MS / 16 GS
GS/CE1 : 4 GS / 20 CE1
CP: 23

Total : 97 (54 en maternelle + 43 en élémentaire)

Ecole élémentaire d'Ouvrouër-Les-Champs : CE2/ CM1 : 11 CE2/ 14 CM1
CM1/ CM2 : 9 CM1/18 CM2
Total : 52

BILAN de la rentrée:

Conditions météorologiques : La météo étant peu favorable, la rentrée a été qualifiée de « mitigée », sans toutefois poser de problème majeur.

- Classes modifiées : En raison d'une inscription supplémentaire, les répartitions par classe ont été réorganisées. La directrice a contacté les familles concernées par téléphone pour les informer de la nouvelle répartition.
Ceci a permis d'avoir une classe de CP en cours simple.
Organisation des grandes sections :
- Les élèves de grande section, répartis entre les classes de Magali Bonneau et Myriam Deschodt sont regroupés à chaque récréation dans la cour de la maternelle .
Ils participent à des ateliers de décroïsonnement les mardis et jeudis après midi dans la classe de Madame Deschodt.

Ils se rendent au gymnase tous ensemble et déjeunent également à la cantine ensemble.

Retour sur le taux d'encadrement : Les prérogatives demandées l'année précédente pour les sorties de proximité pour les classes maternelles ont été assouplies. Au lieu de trois encadrants adultes pour 24 élèves, le taux est revenu à deux adultes par classe. Ce qui simplifie les déplacements vers le gymnase, la bibliothèque et autres sorties de proximité. Cela améliore l'organisation générale et allège la charge de travail des Atsems qui étaient contraintes d'effectuer des allers retours et donc de stopper leurs activités en cours.

Monsieur le Maire est remercié pour la nouvelle classe rénovée des PS/MS.

A Ouvrouer-les-Champs : RAS, la rentrée s'est déroulée sans encombre. L'organisation reste la même que l'année précédente avec deux services de cantine, une récréation commune et des horaires inchangés.

3. **Approbation du règlement intérieur :**

Aucune modification par rapport à l'année dernière. Le changement à prévoir concerne la mise à jour des effectifs. Le règlement a été validé à l'unanimité par l'ensemble des participants et sera mis en ligne sur les sites des mairies pour lecture par les familles.

4. **Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)**

Les documents ont été actualisés et transmis aux autorités comme à chaque rentrée scolaire.

Plusieurs exercices ont été réalisés depuis la rentrée pour tester les procédures de sécurité dans les écoles.

Ecole de Férolles : Un exercice évacuation incendie a eu lieu le jeudi 19 septembre. Les maternelles ont mis une minute pour évacuer et les élémentaires 45 secondes.

Un problème a été relevé : une alarme défectueuse dans le bâtiment élémentaire. Les piles ont été remplacées pour régler ce dysfonctionnement et l'exercice reporté au lendemain au sifflet. L'exercice de confinement attentat/intrusion a également été réalisé le mardi 14 octobre pendant 5 minutes les élèves se sont cachés sous les tables, portes closes, rideaux tirés sans bruit sous forme de concours entre les deux classes en maternelle.

L'exercice s'est bien déroulé et donne lieu à des entretiens bilan avec les élèves.

Les familles ont été informées.

Ecole d'Ouvrouër-les-Champs : Un exercice incendie s'est tenu le 17 octobre avec un temps d'évacuation d'1 minute 19.

L'évacuation s'est faite dans le calme, bien que le déplacement ait été un peu lent.

Un exercice d'intrusion a également été mené avec l'aide d'un agent municipal pour sécuriser le parcours. Quelques élèves ont bavardé pendant l'exercice. Un débriefing a ensuite été organisé permettant aux élèves d'exprimer leur ressenti.

Le DUERP est toujours en vigueur.

5. **Informations sur les évaluations nationales repères du CP au CM2 :**

Réalisées sur la semaine du 9/09 au 13/09

CP et CE1 :

Des évaluations tests repères communes ont été passées, notamment sur la compréhension des syllabes. La différence notable entre les deux niveaux réside dans la forme des évaluations : pour les CP, les exercices sont basés sur l'écoute (oral) tandis que pour les CE1, ils incluent des éléments de lecture.

CP :

Mathématiques : Pas de difficulté majeure relevée .

Lecture : On note un groupe d'élèves fragiles et un groupe à besoins particuliers.

Les exercices chronométrés sont jugés difficiles car peu familiers aux élèves.

La reconnaissance des lettres posent problème à un tiers de la classe ainsi que l'association entre le nom et le son des lettres. Entre 6 et 7 élèves sont encore en difficulté malgré un gros travail avec eux l'an dernier.

CE1 :

Français : Globalement satisfaisant, mais des difficultés persistent dans la rapidité de lecture à voix haute.

Mathématiques : Les principales difficultés concernent la résolution de problèmes et la maîtrise des soustractions pourtant beaucoup travaillé notamment l'an passé.

CE2, CM1 et CM2 :

Les évaluations ont été menées de manière progressive et réparties sur plusieurs jours, notamment pour éviter une surcharge d'évaluation sur une seule et même journée.

L'organisation était d'une à deux séances par jour, les élèves devaient pour répondre, cocher des cases. Quelques problèmes de compréhension de consignes ont parfois été relevés.

Une enseignante supplémentaire était présente pour les CM1 permettant une répartition par groupe de niveau.

Calcul mental : 20 calculs en une minute en CE2, 30 en CM1 nécessitant de la rapidité.

En français, l'accent est mis sur la lecture rapide, bien que la vitesse ne garantisse pas la compréhension, des exercices de compréhension sont également inclus ainsi que vocabulaire, orthographe, conjugaison et accords .Les dictées contenaient des mots complexes, souvent avec des lettres muettes ou des pièges orthographiques.

Pour mieux préparer les élèves répondre aux attentes sur le calcul mental rapide, l'école d'Ouvrouer-les-Champs a inscrit les classes à la Course aux nombres. Ce programme se déroulera tout au long de l'année avec des sessions en mars et juin. Chaque matin, un petit problème est proposé aux élèves avec un énoncé récurrent mais reformulé afin de familiariser progressivement les élèves avec ce type d'exercices.

Pour tous les élèves, une restitution des résultats a été faite aux parents.

Ces évaluations permettent à l'équipe enseignante d'établir un état des lieux précis du niveau des élèves et d'identifier les axes de travail prioritaires pour les accompagner au mieux dans leurs apprentissages en ciblant les compétences à renforcer.

Pour les élèves de CP, une deuxième évaluation est prévue en janvier afin de suivre leur progression.

6. **Sorties et actions pédagogiques:**

LE THEME DE L'ANNEE EST L'ALIMENTATION

Actions et sorties pédagogiques à l'école de Férolles:

- **Intervention musique** : de Sâmela Evangelista (CMR du Loiret) chaque jeudi financée par le SIRIS pour les deux écoles, excepté pour les classes de maternelle.

- **Infirmière scolaire** :

Une nouvelle infirmière, Caroline Bourgeon, interviendra auprès des classes de maternelle et élémentaire sur le thème des écrans, de l'alimentation, de l'hygiène, de l'égalité filles/garçons....L'infirmière peut s'entretenir seule avec un élève demandeur. Les dates à venir sont le 14 novembre et le 12 décembre.

- **Séances de piscine** :

Les classes de CP(avril à juin) et CE1(mars à mai) auront piscine chaque vendredi après-midi à la piscine de Jargeau à raison d'une séance par semaine.

- **Concert JMF** :

Les classes de CP et CE1 se rendront à Châteauneuf-sur-Loire ou Sully-sur-Loire le 6 février pour écouter le concert Terre de Rêves des JMF (Jeunesses Musicales de France)

- **Sortie scientifique** :

Une sortie scientifique FRMJC sur le thème de l'alimentation aura lieu à Châteauneuf-sur-Loire (classes élémentaires)

- **Semaine du goût** :

La semaine du goût sera mise à l'honneur avec des assiettes dégustations en maternelle, jeudi 17 octobre .Des activités de pâtisserie ont déjà eu lieu dans certaines classes et des ateliers cuisine seront organisés en maternelle à la reprise. (exploration du monde)

- **Décloisonnement** :

Les ateliers de decloisonnement (projets ou échanges) ont commencé pour les moyens en sciences avec madame Thomas Pruvot, en principe alphabétique et numération pour les grands avec madame Deschodt.

Actions et sorties pédagogiques à l'école d'Ouvrouer

- **Art :**

Projet musical : Le projet musical a lieu les jeudis après-midi. Un remerciement au Siris a été exprimé pour le financement de ce projet.

École et cinéma : Le projet école et cinéma se poursuit, avec des séances organisées via le ciné mobile.

- **Éducation civique, éducation à la santé**

Semaine du goût : Un appel aux parents a été lancé pour apporter des aliments. Chaque enfant apporte un aliment qu'il aime, qu'il fait ensuite découvrir et goûter à ses camarades. Les leçons de sciences sont axées sur les saveurs et arômes.

Une infirmière scolaire interviendra.

L'équipe mobile abordera des thèmes tels que le harcèlement, la bonne utilisation des écrans. Ces interventions se tiendront entre novembre et mars.

- **EPS**

Le cycle piscine pour les élèves de CE2-CM1 s'est terminé le 4 octobre et s'est bien déroulé. Les séances de piscine continuent pour les CM1-CM2 jusqu'au 22 novembre, à raison de deux séances par semaine (les lundis et vendredis). L'objectif est que les élèves passent le Savoir Nager ou l' attestation du savoir nager en sécurité ou le pass nautique. Aucun élève n'a exprimé de peur de l'eau.

Cycle de vélo : En fin d'année, les élèves participeront à un cycle de vélo organisé entre avril et mi-juin en partenariat avec le comité cycliste de Saint-Denis-de-l'Hôtel. L'objectif est de passer le "Savoir rouler".

- **Liaison avec le collège de Tigy:**

Le 18 octobre, un cross est organisé entre les CM2 et toutes les classes du collège (du CM2 à la 3e). Les 9 CM1 de la classe des CM2 participeront également.

7. Questions diverses

Questions aux Ecoles

Question 1 : Des temps consacrés à l'éducation à la vie affective et sexuelle sont-ils prévus dans les classes cette année ? Si oui, quels intervenants vont être sollicités ?

Les thématiques sont abordées par l'infirmière scolaire. Divers sujets seront abordés avec les élèves, notamment des questions sur le sommeil, les différences garçons-filles. Ces thèmes ont déjà été discutés avec les élèves plus âgés. L'infirmière a notamment évoqué les parties intimes. Pour les grands, ces sujets sont souvent traités sous forme de débats, permettant aux élèves d'exprimer leurs ressentis.

Pour les petits, les discussions portent davantage sur des questions d'hygiène personnelle, comme l'apprentissage de l'autonomie dans le fait de se laver seul, etc.

Question 2: Que préconisent les programmes concernant les temps d'activités physiques et sportives dans toutes les classes ?

• **Cycle 1 (maternelle) :**

Les élèves bénéficient de 45 minutes de sport quotidien.

Ils pratiquent le sport deux fois par semaine au gymnase et utilisent la salle de motricité les deux autres jours.

• **Cycle 2 (CP/CE1) :**

Les séances de sport se déroulent le vendredi après-midi et le lundi.

Au total, les élèves ont 108 heures de sport par an, soit environ 2h45 par semaine.

Actuellement, les activités se réalisent principalement dans la cour et à l'extérieur. Du matériel est à disposition pendant les récréation.

• **Cycle 3 (CM1 et CM2) :**

Pour ce cycle, les élèves ont deux séances de 45 minutes par semaine, intégrant des sports collectifs, des activités d'endurance, ...

Les élèves participent à des jeux de raquettes et à des activités d'art du cirque, qui sont également disponibles pendant les récréations.

Question 3 : Dans le cadre du projet pédagogique ou des heures d'éveil musical de cette année un spectacle de fin d'année est-il envisagé ?

Un spectacle de fin d'année est prévu pour se dérouler au début de la fête des écoliers. La durée du spectacle sera maximum de 45 minutes. Il sera organisé par l'équipe enseignante en collaboration avec l'intervenante musique en élémentaire. Ce sera une représentation vocale et/ou dansante pour les élèves de maternelle.

Il sera nécessaire de mettre à leur disposition une scène pourvue de garde-corps pour le spectacle et de les accompagner si besoin. Les détails de l'organisation se préciseront au fur et à mesure, et le sujet sera rediscuté lors du prochain conseil. Cela se fera de concert avec l'APE (association des parents d'élèves) qui organise la fête des Écoliers.

Question 4 : Serait-il possible de réfléchir collectivement à un moyen de communication efficace auprès de tous les parents lors de situations exceptionnelles à l'exemple des changements de classes de cette rentrée ? Tous les parents n'avaient pas eu accès aux mêmes informations.

La communication concernant le changement de classe a été réalisée par la directrice de l'école de Férolles, qui a informé directement les familles des élèves concernés par téléphone. Cette communication a été doublée d'un affichage à Férolles et Ouvrouer-les-Champs.

Pour les futures rentrées scolaires, il a été décidé que la répartition des classes ne serait plus annoncée à l'avance. Cette mesure vise à fluidifier les changements organisationnels et à éviter la propagation d'informations.

Question 5 : Une liste de fournitures scolaires unique serait-elle envisageable en élémentaire ? Celle-ci pourrait être ensuite complétée/adaptée pour chaque classe quelques jours après la rentrée ?

Concernant la possibilité d'établir une liste unique pour la rentrée scolaire, cette option pourra être envisagée. Nous en discuterons plus en détail au moment approprié. Il est à noter que peu de changements ont été demandés, et l'équipe enseignante a su faire preuve d'adaptation face à la situation. Leur flexibilité a permis de gérer efficacement les ajustements nécessaires pour le bon déroulement de l'année scolaire.

Question 6 : Concernant la sieste des petits, serait-il envisageable que les familles fournissent une couverture ? ou un sac avec le nécessaire comme cela est fait pour les plus grands ? De plus y a-t-il des rideaux pour mettre la pièce dans le noir ?

- Problématique de rideaux :

Il n'y a pas de rideaux sur toutes les fenêtres du dortoir (qui est aussi une salle d'activité), seulement sur certaines parties.

Un projet de remplacement des menuiseries est prévu pour 2025, avec pose de stores occultants.

Aucun problème de sommeil n'a été recensé parmi les élèves même sans rideau. Si des préoccupations avaient été identifiées, elles auraient été remontées aux parents concernés.

- Demande de couvertures :

Gérer 17 couvertures et la logistique associée est jugé complexe. Il est donc proposé aux familles de permettre à leurs enfants d'apporter une couverture uniquement si elles estiment que cela est vraiment nécessaire. L'équipe enseignante fera du cas par cas en fonction des besoins.

Une septième question avait été posée directement à l'enseignante concernée qui avait déjà répondu à la famille individuellement.

Question au SIRIS

Certains parents ont remarqué des retards inexplicables dans la facturation des frais de garderie, est-ce un problème administratif ?

Concernant les factures de garderie, il est vrai qu'il y a eu du retard dans leur émission. Il est important de noter que les factures doivent être émises dans un ordre chronologique. En raison de l'absence de certains éléments du mois de mai, il n'a pas été possible de les éditer plus tôt, ce qui explique ce retard. La situation devrait se normaliser dans les mois à venir.

Question à la Mairie de Ferrolles

À quand l'établissement d'une convention entre l'école/Mairie et le restaurant le Férollet concernant la restauration du midi et ce dans le respect de la loi Egalim ?

Concernant la loi Egalim, un accord est en cours de rédaction entre le prestataire le Férollet et la mairie. Le maire s'excuse pour le retard pris sur ce dossier, mais assure qu'il sera clôturé sous peu, ce qui permettra de remettre les choses en ordre. Il a également été souligné qu'il est important de ne pas hésiter à contacter l'équipe municipale ou la mairie en cas de questions ou de préoccupations, sans attendre le conseil d'école pour aborder ces thématiques. Si vous remarquez des éléments dérangeants n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie.

Dates à venir

Prochain CE : mardi 18 mars 2025 à Ouvrouer-les-Champs

Dernier CE : mardi 17 juin 2025 sur la commune à Férolles.

Le 15 octobre,

à Férolles

La directrice de l'école, présidente de séance

Nom, prénom, signature

DESCHODT Myriam

Les secrétaires de séance,
Noms, prénoms, signatures

THOMAS PRUVOT Delphine
LELIEVRE Pauline